Assemblée primaire du 25 mai 2026

lundi 25 mai 2026 • 19:35 - 20:44 | Salle polyvalente de Bovernier

Présidence : Marcel GAY

Secrétaire : Félicien MICHAUD

Présents : 46 citoyens

Il est 19h35 lorsque le président ouvre la séance. Il salue cordialement l'Assemblée et remercie les participants de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée primaire a été convoquée officiellement le 1er mai 2026 par avis apposé au pilier public. Cette convocation a également été publiée sur le site internet de la commune et un envoi daté du 5 mai 2026 a été distribué à tous les ménages.

L'ordre du jour proposé est rappelé par le Président :

1. Salutations d'usage
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 24 novembre 2025
3. Comptes 2025
    a. Présentation des comptes 2025 de la municipalité
    b. Rapport de l'organe de contrôle des comptes
    c. Approbation des comptes 2025 de la municipalité
4. Rapport des conseillers communaux
5. Message du président de la commune
6. Divers

L'Assemblée approuve l'ordre du jour tel que proposé.

01 Comptes 2025 - Convocation à l'assemblée primaire.pdf

1. Salutations d'usage

Les salutations d'usage ayant été faites, le Président passe au point 2 de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 24 novembre 2025

Le PV de la dernière Assemblée primaire (cf annexe) a été mis à disposition des intéressés auprès du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune. Marcel demande si quelqu'un en souhaite expressément la lecture exhaustive. Comme tel n'est pas le cas, il prie les citoyens de se prononcer par mains levées en cas d'acceptation, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que le PV de l'Assemblée primaire du 24 novembre 2025 est accepté.

PVAP02-24.11.2025.pdf

3. Comptes 2025

a. Présentation des comptes 2025 de la municipalité

M. Félicien Michaud procède à la lecture et commentaires des comptes 2025 de la municipalité (cf. annexe). Suite à ce rapport, la parole est passée à l'assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

2025 Commune.pdf

b. Rapport de l'organe de contrôle des comptes

En sa qualité d'organe de révision, la fiduciaire Fidag, représentée par M. Philippe Pierroz, a vérifié la comptabilité et le compte annuel (bilan, compte administratif) de notre municipalité pour l'exercice arrêté au 31.12.2025. La responsabilité de l'établissement du compte annuel incombe au Conseil communal alors que la mission de la fiduciaire, qui ne porte ni sur la concordance avec le budget, ni sur le contrôle de la gestion, consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Sur la base de ses travaux, l'organe Fidag atteste que :

La comptabilité, le compte annuel et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, l'entretien final avec une délégation du Conseil communal a eu lieu.

Sur cette base, l'organe de révision propose d'approuver le compte annuel 2025 de la commune de Bovernier en précisant que les comptes sont équilibrés et que la commune est en mesure de faire face à ses engagements.

16 Comptes 2025 - Rapport succint de l'instance de révision des comptes.pdf

c. Approbation des comptes 2025 de la municipalité

Le président prie les membres présents de bien vouloir se prononcer par mains levées en cas d'acceptation des comptes, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que les comptes de la Commune sont acceptés. Le Président remercie toutes les personnes présentes pour la confiance témoignée.

4. Rapport des conseillers communaux

Basile Pache

Basile Pache : rapporte à l'assemblée les différentes activités qui l'ont occupé, à savoir l'urbanisme (travaux publics et réseau routier), la conciergerie, la police et les services techniques (eau potable, eau d'irrigation, assainissement des eaux, téléréseau et électricité).

Il présente l'équipe **des travaux publics et de la conciergerie**, à savoir, Frédéric Bourgeois, responsable des TP, Fabrice Sarrasin, adjoint du responsable des TP, Yan Caretti, employé des TP et Nicolas Bourgeois, concierge des bâtiments ainsi qu'en appui pour quelques tâches des TP. Les travaux régaliens du team sont, pour les **travaux publics** : le fauchage, l'entretien général de la commune, l'entretien des espaces publics et pour le **réseau routier** : l'entretien des routes, la sécurité et la signalisation routière, le déblaiement des neiges, le salage et l'entretien des sacs de routes. Pour la conciergerie, Nicolas Bourgeois s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux et des salles communales.

Il poursuit avec la présentation de notre **nouvelle agente ASP** (Assistante de Sécurité Publique), Laurence Pittet. Elle a été engagée depuis le début de l'année en remplacement de Yan Caretti. Son activité professionnelle a été contractuellement actée pour les communes de Martigny-Combe et Bovernier. Ses tâches principales sont la surveillance et le contrôle des parcages, des voitures sans plaques et du respect du règlement de police. La notification des CDP (Commandements de payer) est également dans son

cahier des charges. Enfin, la prévention doit prévaloir dans son activité quotidienne dans la mesure du raisonnable. En cas de faits graves, la collaboration avec la police cantonale reste de mise.

Concernant **nos services techniques**, nos employés des travaux publics peuvent s'appuyer sur plusieurs partenaires de longue date, à savoir, le Bureau Moret & Associés, Sinergy, ALTIS Groupe et MySTEP, notamment. Toutes ces collaborations sont nécessaires aux bonnes gestions de nos réseaux : d'eau potable, d'eau d'irrigation, d'assainissement des eaux, du téléréseau et du réseau électrique.

Quelques exemples sont détaillés par Basile :

- l'entrée en vigueur du règlement sur l'eau potable laissait un laps de temps de 10 ans (01.01.2017 - 31.12.2026) afin d'équiper tous les bâtiments de **compteur d'eau**. Ainsi, d'ici la fin de cette année, toutes les constructions devront être dotées d'un compteur ;
- la consommation d'énergie de l'**éclairage public** a diminué de 54% de 2020 à 2025 grâce aux changements technologiques des têtes lumineuse en LED au lieu du mercure et de la programmation affinée de l'intensité lumineuse ;
- **la traversée des Valettes** sera le gros dossier qui va occuper les services techniques ces 2 prochaines années. En effet, la mise en séparatif des Eaux usées et des Eaux claires, la réfection des conduites d'eau potable, la réfection des réseaux électriques et du téléréseau, l'aménagement de trottoirs, places de parcs ou limitation de la vitesse à 30km/h seront les défis à relever pour ce chantier important. Quelques photos montages de l'état de la future Rue Principale des Valettes sont présentées. A noter que ce chantier s'effectuera en collaboration avec le Canton du Valais, propriétaire de ladite route. Pour finir, Basile présente le forage dirigé qui sera effectué vers la guêpe, passant dessous la route nationale N21, dessous la voie ferrée pour rejoindre la Dranse.

20260526 04 rapport Basile Pache.pptx

Auguste Rebord

Auguste Rebord : rapporte à l'assemblée les différentes activités qui l'ont occupé, à savoir les affaires sociales, l'agriculture, la bourgeoisie, la petite-enfance, l'énergie/environnement et l'intégration.

Auguste commence par relater le dynamisme des **affaires sociales** avec :

- les **repas communautaires** servis dans les différents établissements de la commune, la traditionnelle choucroute à la salle du Catogne et pour terminer en beauté, la sortie du 11 juin 2025 à l'Arche des Crétillons avec une vingtaine de personnes ;
- les **repas à domicile** livrés par l'équipe de la commission sociale à raison de 3 fois par semaine ;
- les **transports à Sembrancher**, toutes les deux semaines, le mardi ;
- la collaboration avec le **CMS de Martigny-Entremont**, notre soutien de proximité.

Concernant **l'agriculture**, fort du succès rencontré depuis une dizaine d'années, le **syndicat du vignoble** pour la sauvegarde des murs en pierres sèches va démarrer une 4e étape. L'Assemblée générale du syndicat aura lieu le 28 mai prochain afin de mettre en route cette nouvelle étape.

La **bourgeoisie** est toujours très active. Avec tout d'abord, notre alpage de **Fournoutze**, dont les corvées sont prévues le 13 juin avec l'aide des chasseurs, verra la traditionnelle vente de fromage organisée courant octobre. Cette rencontre s'avère très appréciée et très satisfaisante pour notre gérant M. Francis Guigoz. Notre 2e alpage, le **Plan de l'Au**, va vivre une année charnière avec le changement de gérance après plus de 30 ans par la famille Thétaz. En effet, Stéphanie Sarrasin et Kalina Elenkova reprennent le flambeau. Le Conseil leur souhaite plein succès pour la nouvelle aventure qui débutera début juin. Dernier volet important de notre bourgeoisie, le **triage forestier Combins-Catogne** nous apporte toujours satisfaction dans nos diverses collaborations. Que ce soit pour l'entretien des passerelles des Gorges du Durnand, l'ouverture et l'entretien des routes forestières ou la location de personnel pour venir épauler notre équipe des travaux publics, nous sommes soulagés de pouvoir compter sur leurs compétences. Ils sont également appelés à faire des travaux plus spécifiques comme le contrôle des ouvrages de défense contre les avalanches.

Fondée en 2010, la **crèche-UAPE MiniVouipe** a fêté ses 15 ans en 2025. La structure a passablement évolué depuis ses débuts mais nous avons la chance de pouvoir compter sur du personnel très stable, en particulier notre directrice Mme Sophie Gollut, qui est toujours la même depuis l'ouverture. La création d'un restaurant (autonomie et libre choix des enfants), le réaménagement des locaux, la création d'un mur de grimpe, d'une piscine à boules, d'un journal saisonnier et le partage d'expérience lors d'un repas intergénérationnel sont d'autant de preuves de la richesse et du dynamisme de notre équipe. Sur les 71 élèves du centre scolaire, 63 fréquentent ou ont fréquenté cette structure. Pour compléter cette offre, Christine Granges accueille 14 enfants par semaine par le biais de l'**association "Le coucou"**.

Pour finir avec le dicastère de l'**énergie / environnement**, Auguste présente les travaux réalisés au centre scolaire ainsi que dans la salle polyvalente : tous les luminaires ont été ou vont être changés par du LED. Ces modifications nous permettent une meilleure qualité d'éclairage et également une économie très importante d'énergie. Il informe l'assemblée que nous devons changer le système de chauffage du bâtiment communal devenu obsolète et beaucoup trop énergivore (chaudière électrique). Plusieurs variantes sont à l'étude afin de choisir le système le plus adapté possible. Concernant **les cours d'eau,** des travaux d'enrochement de la Dranse sur une centaine de mètres sont prévus cette année. Des subventions de 70% pourront être touchées sur les quelque CHF 100'000.- prévus dans les divers devis. Enfin, une étude pour la valorisation de la production renouvelable locale est en cours.

20260526 04 rapport Auguste Rebord.pptx

5. Message du président de la commune

Le président Marcel Gay partage avec l'assemblée son regard sur les projets et défis de la commune, ainsi que son analyse de la situation financière générale.

Après les rapports des conseillers communaux, Basile Pache et Auguste Rebord, Marcel propose un bref tour d'horizon des dossiers communaux.

Il relève la problématique des **vignes en friches** avec un nombre toujours croissant de parcelles concernées. Les propriétaires ont été personnellement avertis par courrier. Le **syndicat du vignoble** est également sensible à ces domaines laissés à l'abandon. De plus, le Président informe l'assemblée que notre caissier communal reprend la comptabilité du syndicat, en remplacement de Thierry Biselx, pour la suite des travaux, soit l'étape 4. Il en profite pour remercier le trésorier démissionnaire pour son travail.

Les négociations concernant le **retour de concession de Mauvoisin en 2042** se poursuivent et vont mobiliser passablement d'énergie… ces prochaines années. C'est un dossier très important pour notre commune, car les retombées financières vont influencer de manière positive les finances communales durant de nombreuses années. Le Conseil communal tiendra évidemment informé la population de l'évolution des négociations.

Concernant l'**évolution positive de la population**, 971 habitants à ce jour, on avait toujours affirmé que la commune avait des infrastructures pouvant répondre à l'attente d'environ 1'000 habitants. La construction attendue de quelques 50 appartements et d'une dizaine de villas va imposer une réflexion sur les enjeux futurs : école, garderie, UAPE, infrastructure technique, administration…

Une bonne nouvelle pour les familles, puisque le Conseil communal a décidé d'augmenter la **participation financière versée à chaque famille** pour les enfants de 0 à 18 ans. Elle passe ainsi de CHF 250.-/enfant à CHF 350.-/enfant dès la période fiscale 2025.

Le **parcage des voitures aux Gorges du Durnand** reste un casse-tête. Une rencontre avec le voyer d'arrondissement, Jean-Paul Maye, le 8 juin prochain est prévue pour aborder ce problème. Le Conseil communal aimerait construire un parking au-dessus de la ferme de Nicolas Rouiller mais le canton met son veto car il s'agit d'une zone forêt. Un bus navette est à l'étude, de Bovernier aux Gorges.

Quelques précisions sur le domaine de **la santé** pour lequel, les coûts ne cessent de prendre l'ascenseur. Malgré la régionalisation des CMS, ce qui aurait dû réduire les coûts, la courbe a pris le sens contraire jusqu'à doubler notre facture. Mais Marcel rappelle que le service est très professionnel et assuré. Cela a donc un coût pour des soins de qualité. Une solution pour réduire ces dépenses serait de faire participer

les bénéficiaires selon leur situation individuelle comme cela est le cas pour les pensionnaires des EMS par exemple.

Un gros projet qui est sur la table du Conseil pour les 2 prochaines années est **la réfection de la traversée des Valettes**, en collaboration avec le Service de la Mobilité du Canton du Valais. Pour rappel, cette route est une route cantonale mais les infrastructures (eau potable, eaux usées, téléréseau, électricité) restent communales. La circulation sera par moment difficile et délicate mais tant la commune que le Canton mettront tout en œuvre pour réduire au maximum les perturbations pour les automobilistes et en particulier pour les riverains. La déviation par Bovernier semble très dangereuse, notamment pour les touristes, c'est pourquoi l'OFROU a été informée afin d'adapter la circulation en conséquence.

Enfin, les **finances communales** sont saines, avec une « tirelire » de 1,2 millions de francs et des perspectives réjouissantes comme le retour de Mauvoisin.

Pour conclure, il remercie ses collègues et toutes les collaboratrices et collaborateurs.

6. Divers

La parole est passée à l'Assemblée.

Laurent Bourgeois : a entendu parler de futures constructions conséquentes aux Valettes. Il se demande si les **infrastructures de la commune sont suffisantes** pour accueillir cette population supplémentaire? Marcel lui répond que le Conseil est très attentif à cette problématique et qu'il cherche des solutions. L'école pourrait, par exemple, accueillir des élèves supplémentaires mais par contre la capacité de la crèche-UAPE semble plus problématique. Il aimerait faire une étude démographique plus précise afin de pouvoir prendre les dispositions proportionnées qui s'imposent.

Chrystel Schmid : constate que **les abords du centre scolaire sont souvent très glissant** l'hiver. Le Président la remercie pour son intervention et demandera aux employés responsables du salage d'être plus attentifs ces prochains hivers.

A 20h44, le Président met un terme à cette séance en remerciant tous les membres présents et en leur proposant de trinquer le verre de l'amitié.

Commune de Bovernier

Le Président		Le Secrétaire
Marcel GAY	MUNICIPALITE DE BOVERNIER	Félicien MICHAUD